

ASSOCIATION DES TOWNSHIPERS

Consultation publique 2016 : Renouvellement de La Politique Culturelle Du Quebec

Prise de position

8/22/2016





Consultation publique sur la Renouvellement de La Politique Culturelle Du Quebec

Introduction

Depuis plus de 35 ans maintenant, l'Association des Townshippers est à l'avant-plan de l'engagement communautaire, en poursuivant sa mission de promouvoir les intérêts de la communauté d'expression anglaise dans les Cantons-de-l'Est historiques du Québec, de renforcer son identité culturelle et d'encourager la participation pleine et entière de la population d'expression anglaise au sein de l'ensemble de la collectivité. L'organisme œuvre au nom de plus de 46 000 anglophones qui sont éparpillés dans une région dont le territoire est plus grand que celui de la Belgique et qui s'étend de Philipsburg à l'ouest jusqu'à Lac-Mégantic à l'est et d'Inverness au nord jusqu'à la frontière américaine au sud.

Ce mémoire présente des renseignements indispensables à l'égard des facteurs affectant la vitalité des communautés linguistiques en situation minoritaire ainsi que des statistiques récentes décrivant la situation des anglophones dans les Cantons-de-l'Est historiques. Il conclut par des réflexions et recommandations à prendre en considération en vue du renouvellement de La Politique Culturelle Du Quebec effectuée par le ministère de la Culture et des Communications.

Vitalité de groupe pour les communautés linguistiques en situation minoritaire

La vitalité de groupe est la lentille à travers laquelle sont examinées les différentes variables qui affectent la résilience des communautés linguistiques particulières évoluant dans des environnements multilingues (Bourhis et Landry 2012). S'il existe des mécanismes en place qui permettent à une communauté linguistique en situation minoritaire de renforcer sa vitalité générale, sa capacité de se maintenir et de s'épanouir en tant que collectivité dans un contexte intergroupe va aussi s'accroître. De même, des communautés linguistiques dépourvues de vitalité feront inévitablement face à l'extinction dans un contexte intergroupe (Bourhis et Landry 2012 ; Jedwab 2012).

Les facteurs importants contribuant à la vitalité comprennent la présence d'un environnement offrant la possibilité de recevoir une éducation et d'avoir accès aux activités culturelles et de loisir dans la langue de la minorité linguistique (Patrimoine canadien 2013). La présence d'institutions et l'offre active de services disponibles dans la langue de la minorité linguistique en même temps que la possibilité de participer à l'essor économique et social de la communauté font aussi partie intégrante du développement et du maintien de la vitalité d'une communauté linguistique en situation minoritaire (Patrimoine canadien 2013). Des relations avec la majorité menant à l'appui et à la coopération entre les



Consultation publique sur la Renouvellement de La Politique Culturelle Du Quebec

deux groupes de langues officielles Canadien, la reconnaissance et le respect des droits linguistiques ainsi que l'influence et l'autorité au sein des institutions de la majorité sont également des facteurs d'une importance primordiale (Patrimoine canadien 2013).

Tendances démographiques et socioéconomiques chez les anglophones dans les Cantons-de-l'Est historiques

Les Cantons-de-l'Est historiques (CEH) sont le foyer de plus de 40 000 personnes qui identifient leur première langue officielle parlée (PLOP) comme étant l'anglais (Pocock 2015A, B). La proportion des personnes âgées de 45 ans et plus excédant la proportion des gens de 0 à 44 ans au sein de la communauté d'expression anglaise des CEH, l'exode chez les jeunes d'expression anglaise continue de menacer la vitalité de la population d'expression anglaise dans les Cantons-de-l'Est alors qu'un pourcentage élevé de jeunes anglophones quittent encore la région en faveur de grands centres urbains dans la province ou de villes complètement à l'extérieur de la province (Floch 2010; Pocock 2015A). L'exode constant de sa population jeune a laissé la communauté d'expression anglaise des Cantons-de-l'Est dans un état de grande vulnérabilité compte tenu de l'absence de membres de la génération médiane dont la profession, le niveau d'éducation et le revenu en font habituellement une composante de la classe moyenne (Kischuk 2010, tel que cité dans Pocock et Hartwell 2010). Les membres de la communauté qui restent et qui sont âgés de 15 à 44 ans sont souvent socio-économiquement vulnérables, avec de hauts niveaux de chômage et de faibles niveaux de revenu, même pour ceux qui détiennent un niveau de formation élevé (Floch 2010 ; Pocock 2015A).

Les communautés d'expression anglaise à travers le Québec sont plus diversifiées sur le plan ethnoculturel que leurs contreparties francophones et elles sont les plus diverses des communautés minoritaires de langue officielle du Canada, cette tendance est visible dans les Cantons de l'Est historiques (Pocock et Hartwell 2010). Les nouveaux venus constituent une proportion plus grande de la population anglophone dans les CEH comparativement à la population majoritaire partageant le même territoire ; une proportion beaucoup plus élevée de la population d'expression anglaise des CEH est née à l'extérieur de la province ou du pays (25,4 % vs 4,1 %) (Pocock 2015B). Les tendances de la mobilité au sein de la communauté d'expression anglaise des CEH démontrent qu'une proportion importante des nouveaux venus dans cette région provient d'une autre MRC de la province, suivie respectivement de ceux qui arrivent de l'extérieur du Canada et de ceux qui proviennent d'une autre province (Pocock 2015B). En tant que minorité au sein d'une minorité, la communauté d'expression anglaise a un rôle unique à jouer en aidant les immigrants à comprendre la société



Consultation publique sur la Renouveau de La Politique Culturelle Du Quebec

Québécoise afin qu'ils deviennent des contributeurs actifs et engagés à la vitalité socioéconomique de la région.

L'expérience partagée de vivre en situation minorité au sein d'une société de plus en plus pluraliste constitue un pont qui peut favoriser la compréhension et les échanges transculturels (Pocock et Hartwell 2010).

Le dynamisme de la vie artistique et culturelle de la communauté d'expression anglaise est l'une de ses forces (Pocock et Hartwell 2010). Dans les Cantons-de-l'Est, les secteurs des arts les plus actifs sont le théâtre, la musique et les arts visuels ; cette classe de créateurs apporte une contribution vitale à la région (Pocock et Hartwell 2010). La participation à la vie communautaire par le truchement de l'expression culturelle est considérée comme un déterminant de la santé, parce qu'elle favorise une identité sociale positive, la solidarité et la consolidation de la communauté (Kishchuk, 2010). Compte tenu du faible statut socio-économique répandue à l'intérieur de la communauté d'expression anglaise des Cantons-de-l'Est, il est évident que nombreux sont les membres de cette communauté qui n'ont pas les moyens de prendre part à des événements culturels. L'étendue de la région est aussi un facteur qui restreint l'accessibilité aux expériences culturelles de langue anglaise. Le transport vers les événements peut s'avérer particulièrement problématique pour les aînés et les familles à faible revenu (Pocock et Hartwell 2010).

L'identité culturelle de la communauté d'expression anglaise des Cantons-de-l'Est historiques

L'identité de la communauté d'expression anglaise des Cantons-de-l'Est évolue de pair avec sa composition changeante, sa structure sociale, ses valeurs et son expression artistique. Communauté linguistique minoritaire, sa culture est aussi influencée par les caractéristiques de la majorité francophone au sein de laquelle elle vit et par la relation entre ces deux groupes (Pocock et Hartwell 2010).

Ses valeurs traditionnelles d'autonomie, de créativité et de bénévolat sont sources de fierté. Sa diversité ethnique est considérée par plusieurs comme une source d'enrichissement. Le multi ou biculturalisme et le bilinguisme sont des attributs de valeur que plusieurs de ses membres incarnent, en même temps qu'un solide sens de la communauté qui englobe autant la minorité d'expression anglaise que la collectivité des Cantons-de-l'Est dans son ensemble (Pocock et Hartwell 2010).

L'identité culturelle va au-delà de l'identité linguistique ou ethnique. Elle est la force qui unit la communauté d'expression anglaise des Cantons-de-l'Est en dépit des diversités locales, générationnelles, socio-économiques,



Consultation publique sur la Renouveau de La Politique Culturelle Du Québec

ethniques et religieuses. Elle est le coin qui s'insère entre l'exode et l'assimilation ; elle permet à une population vulnérable d'envisager être une minorité distincte qui s'intègre néanmoins au sein de l'ensemble de la collectivité. Elle est la base d'un possible futur viable pour ce petit groupe linguistique minoritaire (Pocock et Hartwell 2010).

Réflexions et recommandations

Dans la documentation mise à la disposition du publique aux fins de les informer de la meilleure manière de se préparer pour cette importante consultation, il y a six des huit principes qui se tiennent à servir d'assises à la prochaine politique culturelle du Québec qui sont d'une grande importance à notre communauté linguistique en situation minoritaire :

1. Le caractère essentiel de la culture.
2. L'accès, la participation et la contribution de tous à la culture.
3. L'affirmation du caractère francophone du Québec.
4. La reconnaissance et la valorisation des cultures autochtones.
5. La reconnaissance de la diversité.
6. La recherche d'équité.

La définition du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE, 2014) retient que « l'exclusion sociale est le résultat d'un ensemble de processus économiques, politiques, institutionnels, culturels, souvent interdépendants et cumulatifs, qui mettent des personnes ou des groupes à part dans la société. Les mécanismes de l'exclusion sociale peuvent être corrigés par une action collective et par des politiques publiques. » Avec cela à l'esprit, il faut noter l'absence d'une reconnaissance quelconque du fait que la communauté de langue anglaise en situation minoritaire est un segment de la population Québécoise ayant des besoins spécifiques en relation à la culture et à leur identité culturelle dans les assises proposées ainsi que dans les *Sept Grands Thèmes Inspirés des Défis d'Aujourd'hui*. L'adhésion à des stéréotypes et des mythes – et leur prolifération – concernant la richesse de la communauté d'expression anglaise, sa domination sociale et qu'ils ne s'intègrent pas à la société et à la culture de la majorité francophone du Québec sont des pratiques archaïques qui doivent être éradiquées du discours social et politique du Québec.

Que les documents de consultation ne fassent aucune distinction réelle entre « l'omniprésence de **l'anglais dans l'univers numérique** » (Québec 2016 p.19) [gras dans le texte original] et la communauté de langue anglaise en situation minoritaire Québécoise laisse entendre que notre communauté fait partie intégrante de cette menace perçue et infère



Consultation publique sur la Renouveau de La Politique Culturelle Du Québec

que nous ne sommes pas inclus dans le portrait des Québécois; nous sommes « autre » en dépit même des générations dont les ancêtres peuvent être tracés dès la fin des années 1700.

« C'est cependant le rôle de l'État de s'assurer que les Québécois, **quelles que soient leur origine et la région où ils habitent, puissent avoir accès à une vie culturelle et artistique** [soulignement ajouté].

Autrement dit, il s'agit non seulement d'atténuer les obstacles qui risquent d'éloigner le citoyen de la vie culturelle, mais aussi de faire en sorte **que nul ne se sente exclu** [soulignement ajouté], a priori, de la fréquentation de la culture et de la pratique culturelle. » (La politique culturelle du Québec – Notre culture Notre avenir, 1992, p. 98.)

Lorsque votre communauté est constamment positionnée comme étant un affront à la survie et à la vitalité de la langue française, comment-devrait interpréter un membre de la communauté de langue anglaise en situation minoritaire Québécoise ce passage de la législation de 1992 qui a été mis en évidence dans votre cahier de consultation ? Comment la reconnaissance et la valorisation de la communauté de langue anglaise en situation minoritaire Québécoise s'inscrivent-ils dans des questions telles que les suivantes ?

« Comment concilier l'objectif de promotion et de préservation de la langue française avec la reconnaissance du pluralisme culturel ? Comment se positionner face à la popularité actuelle de la création en langue anglaise ?

Comment favoriser l'intégration aux filières de création, de production et de diffusion des artistes issus de l'immigration et des minorités ethnoculturelles ? » (Québec 2016 p.19).

Le libellé des questions posées aux peuple Québécois situe la langue anglaise comme étant problématique et implique que la communauté de langue anglaise en situation minoritaire Québécoise est soit une communauté ethnoculturelle ou un composé d'immigrants récents rejetant efficacement notre patrimoine comme l'un des trois peuples fondateurs de cette belle province. Quelles mesures seront prises « **dans le respect des droits des Autochtones et de la communauté Québécoise d'expression anglaise** [soulignement ajouté] afin d'assurer la promotion de la langue française au Québec et à son rayonnement au Canada et à l'étranger » (Québec 2016 p.19) dans une nouvelle Politique Culturelle du Québec ?



Consultation publique sur la Renouveau de La Politique Culturelle Du Quebec

Pour que les membres de la communauté de langue anglaise en situation minoritaire Québécoise se sentent partie prenante de la société, ceux-ci doivent être en mesure de se reconnaître – sur le plan culturel bien sûr – mais à tout le moins, dans leur propre administration publique ; des démarches en vue de remédier au manque d'employés anglophones dans la fonction publique du Québec sont essentielles (Jedwab 2012). La sous-représentation historique de la communauté d'expression anglaise dans la fonction publique du Québec est même plus significative quand on prend en compte la somme de l'influence qu'exerce la province sur l'administration de secteurs qui revêtent une importance déterminante pour la vitalité de notre communauté – spécialement l'éducation, l'immigration et l'équité en emploi (Jedwab 2012). La sous-représentation continue de la communauté d'expression anglaise du Québec non seulement affecte l'estime de soi de ses membres par rapport à la majorité, mais elle contribue aussi à l'érosion de son droit à gérer ses propres institutions étant donné que celles-ci sont administrées presque entièrement à l'intérieur de la fonction publique (Jedwab 2012).

Les programmes provinciaux existants qui visent le domaine culturel, patrimonial et artistique doivent être adaptés en liaison avec la communauté de langue anglaise en situation minoritaire Québécoise afin de bien répondre aux besoins spécifiques de ses membres et, dans le but de surmonter les barrières sociales existantes et historiques à leur utilisation, ces programmes devraient être offerts par des organismes dignes de confiance déjà établis au sein des communautés d'expressions anglaises en situations minoritaires.

Finalement, en tant que l'un des peuples fondateurs du Québec, nous estimons qu'il est impératif la communauté de langue anglaise en situation minoritaire Québécoise, qui est la plus importante minorité linguistique du pays, soit reconnue comme telle avec un financement proportionné et des programmes sociaux ciblés comparativement à nos contreparties francophones partout au pays et non positionné dans le cadre d'une question plus large lié à l'omniprésence de l'anglais dans le contexte de la mondialisation.



Consultation publique sur la Renouvellement de La Politique Culturelle Du Quebec

- BOURHIS, R.Y. et R. Landry. « Group Vitality, Cultural Autonomy and the Wellness of Language Minorities. » Dans *New Canadian Perspectives: Decline and Prospects of the English-speaking Communities of Quebec*, rapport de recherche, édité par Richard Y. Bourhis, p. 23–69. Ottawa : Patrimoine canadien, 2012.
- CENTRE D'ÉTUDE SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION. 2014. *L'exclusion sociale : construire avec celles et ceux qui la vivent*, p. 18. Disponible à : http://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/CEPE_Lexclusion_sociale.pdf
- FLOCH, W. 2010. *The evolving demographic context of the Anglophone communities in the Eastern Townships*. Présentation à l'Association des Townshippers. Mars 2010.
- JEDWAB, J. « Determining Who Is an English-Speaking Quebecer and Assessing its Demographic Vitality. » Dans *New Canadian Perspectives: Decline and Prospects of the English-speaking Communities of Quebec*, rapport de recherche, édité par Richard Y. Bourhis, 99–128. Ottawa : Patrimoine canadien, 2012.
- KISHCHUK, N. 2010. *Health determinants and health promotion in the English-speaking community of the Eastern Townships*. Sherbrooke, Québec : Association des Townshippers.
- PATRIMOINE CANADIEN. *Un cadre de référence pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*. Programmes d'aide aux langues officielles (PALO) – Aide pour le secteur communautaire. Ottawa : Patrimoine canadien, 2013.
- POCOCK, J. 2012. *Baseline Data Report 2011-2012 Socio-Economic Profile of the English-speaking Visible Minority Population Region 05 - RSS de l'Estrie*. Québec, Québec : Réseau communautaire de santé et de services sociaux.
- POCOCK, J. (A) *Socio-Demographic Profile of the English-speaking Community of the Historical Eastern Townships: 2011 Census of Canada and National Household Survey*. Présentation préparée pour le Réseau communautaire de santé et de services sociaux. Janvier 2015.
- POCOCK, J. (B) *Socio-Demographic Profile of the English-speaking Community of the Historical Eastern Townships: 2011 Census of Canada and National Household Survey. Birth Place and Mobility*. Présentation préparée pour l'Association des Townshippers. Juillet 2015.
- POCOCK, J. et B. HARTWELL, B. 2010. *Profile of the English-speaking Community in the Eastern Townships: Second Edition*. Sherbrooke, Québec : Association des Townshippers.
- PROVINCE DE QUÉBEC. 1992. *La politique culturelle du Québec – Notre culture Notre avenir*. Disponible à : https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/politiqueculturelle1992_complet_ROC.pdf
- PROVINCE DE QUÉBEC. 2016. *Renouvellement de La Politique Culturelle Du Québec. Cahier de consultation : Un Nouveau Chapitre Culturel Pour Le Québec*. Disponible à : https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Politique_culturelle/RPC-CahierConsultation.pdf